

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DECISIONS DU MAIREPROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 JANVIERNOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 15 PRESENTS 11 VOTANTS 15 dont 4 pouvoirs

L'an deux mil vingt-trois, le douze du mois de janvier à vingt heure trente minutes, le Conseil municipal de PIROU, légalement convoqué, s'est assemblé à la mairie sous la présidence de Madame Noëlle LEFORESTIER, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à 2121-34).

ETAIENT PRESENTS

Mme Noëlle LEFORESTIER, Maire ;
MM CAMUS-FAFA José, LEMOINE Gérard, Mme LEDANOIS Laure, adjoints ;
MM LENORMAND Patrick, MAUDUIT Roger, LEVEQUE Jacques, Mmes SOHIER Stéphanie LEROTY Rose-Marie, ALIX Emilie, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRESENTES :

M. GARRAULT Michel donne pouvoir à M. LEMOINE Gérard
Mme HEROUET Nathalie donne pouvoir à Mme SOHIER Stéphanie,
Mme RAPILLY Isabelle donne pouvoir à Mme LEFORESTIER Noëlle,
Mme CHRISTY Sylvie donne pouvoir à Mme LEDANOIS Laure.

ABSENTE

Mme ALIX Emilie

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme SOHIER Stéphanie

Approbation du procès-verbal du 8 décembre : approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

CAMPING « LE CLOS MARIN » : ATTRIBUTION ET SIGNATURE DU MARCHE : BUDGET CAMPING

Madame le Maire expose à l'assemblée le résultat de l'analyse des offres des entreprises concernant le marché de construction d'une salle de convivialité au Camping.

Désignation des lots	Nom des entreprises retenues	Montant HT du Marché Variante
Lot 1 - GROS OEUVRE - VRD	EURL MAZZERI Bruno	174 000,00 Variante + 9 400,00
Lot 2 - CHARPENTE OSSATURE BOIS - BARDAGE BOIS	SAS LEPETIT Daniel	265 992,33
Lot 3 - COUVERTURE - ETANCHEITE	Ent MARIE et Cie	129 634,15
Lot 4 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	SARL LEPETIT Michel	66 448,64
Lot 5 - MENUISERIES INTERIEURES - PLATRERIE SECHE	Ets ORQUIN	112 000,00
Lot 6 - PLAFONDS SUSPENDUS	Ets ORQUIN	6 609,00
Lot 7 - PEINTURE	Ese LEBOUVIER Bruno	15 340,49
Lot 8 - CARRELAGE - FAÏENCE	CMC	57 835,48

Lot 9 - ELECTRICITE	SOTELEC	61 607,62
Lot 10 - ELECTRICITE	Ets LAMOUR	40 865,00
Lot 11 - PLOMBERIE SANITAIRES - CHAUFFAGE - VENTILATION	SARL BRETON Caroline	115 040,31
TOTAL		1 045 032,53

Madame le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de signer le marché afférent pour la construction d'une salle de convivialité au camping pour les lots 1 à 11.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE Madame le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises précitées, pour un montant total de 1 045 032,53 HT, dépourvu d'incidence financière ou en plus ou moins-value, dans la limite de 5% des montants initiaux des travaux ;

S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget camping 2023 ;

PRECISE que les dépenses en résultant seront imputées au compte 231 de l'opération n°28.

LOGICIEL DE PAIEMENT « PAY ZEN » : BUDGET CAMPING

Actuellement, les locataires du camping municipal « le Clos Marin » effectuent leur paiement directement auprès du régisseur désigné. La commune souhaite proposer une offre de service par l'intermédiaire d'un paiement en ligne. L'entreprise SEQUOIASOFT de Manguio (34130) propose le service Pay zen selon les modalités suivantes sachant que cette entreprise fournit déjà le logiciel de gestion avec eSeasonresa et projet site internet en cours :

Module de paiement Pay Zen en abonnement mensuel à 29.90€ HT (jusqu'à 2400 transactions),

Contrat d'une durée d'un an renouvelable tacitement,

Frais de déplacement sur site si demandée : coût 155€ HT / jour par collaborateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise SEQUOIASOFT pour un coût mensuel de 29,90€ HT (soit 35,88€ TTC mensuel),

AUTORISE Madame le Maire à signer les documents s'y reportant et à passer commande auprès de ladite entreprise et à régler les sommes dues.

MISE EN PLACE DE 6 BORNES ELECTRIQUES POUR MOBIL-HOMES : BUDGET CAMPING

Madame le Maire présente au Conseil Municipal des devis concernant l'aménagement de 6 parcelles de mobil-homes (pose de bornes électriques pour mobil-homes). L'entreprise SARLEC propose la fourniture et pose d'un coffret y compris le raccordement de 6 mobil-homes pour un coût de 8 772,00€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise SARLEC pour la fourniture et pose d'un coffret y compris le raccordement des 6 mobil-homes pour un coût de 8 772,00€ HT (soit 10 526,00€ TTC)

AUTORISE Madame le Maire à passer la commande auprès de ladite entreprise et de la régler.

*REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DECISIONS DU MAIRE*

PARKING « LA RIVERIE » : CLOTURE

Monsieur LEMOINE rappelle que les sapins le long du stade ont été retirés début janvier. Il a demandé des devis auprès de trois entreprises pour la fourniture d'une clôture en plaques lisses en béton de 105 ml.

Les devis suivants sont présentés (frais de transport inclus) :

Districo de Créances : 7923,17€ HT

Motin Frères de Courcy : 5 488,86€ HT

Point P de Lessay : 5 787,53€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise Motin Frères de Courcy (la mieux disant) pour un montant de 5 488.86€ HT (soit 6 586,63€ TTC).

AUTORISE Madame le Maire à passer la commande auprès de ladite entreprise et de régler le montant correspondant

BOULEVARD SOUS LA DUNE – PROJET D'AMENAGEMENT SECURISATION : ETUDE DRD

Madame le Maire informe qu'elle a rencontré avec les adjoints, la Direction des Routes Départementales (DRD) le 11 janvier dernier pour le projet d'aménagement du Boulevard sous la Dune. La DRD précise que cette étude sera effectuée pour permettre des travaux en 2024.

PROTECTION JURIDIQUE – AMENAGEMENT DU PARC : AVENANT ACCORD

Madame le maire présente la proposition d'assistance juridique par la société NOVASCAPE dans le cadre du marché relatif à l'aménagement du parc. Un devis de 1500€ HT est présenté pour cette prestation d'assistante juridique.

La validation de ce devis nécessite de procéder à un avenant au marché pour intégrer cette prestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE les devis d'assistance juridique présenté par Novoscape, attributaire du marché accord-cadre d'un montant de 1 500€ HT (soit 1 800€ TTC)

AUTORISE Madame le Maire à signer l'avenant d'un montant de 1 500€ HT correspondant à cette prestation d'assistance juridique et à régler la prestation.

FOURNITURE ENSEIGNE ET DEUX PLAQUES ALU : LE PARC

Monsieur Camus présente un devis pour la fourniture d'une enseigne « Le Parc » de taille 900x5091mm et de deux plaques alu (lettrage) pour un coût de 3 041,60€ HT de l'entreprise Bouvier Signalétique de Croissy Beaubourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise Bouvier signalétique pour un coût de 3 041,60€ HT (soit 3649,92€ TTC),

AUTORISE Madame le Maire à passer la commande auprès de ladite entreprise et de la régler.

DETR – DEMANDE DE SUBVENTION

Objet : demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Vu l'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Vu les articles L 2334-32 et suivants du CGCT

Vu le budget communal, Madame le Maire expose que les projets suivants, dont les coûts prévisionnels sont précisés ci-dessous, sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre de cette dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Ces demandes de DETR sont en cours d'élaboration.

CESSION DE TERRAIN : BH0203

En septembre 2021, Monsieur et Madame BOUQUET ont accepté de céder à la Commune une partie de leur future parcelle située au 67 rue de la Barberie à PIROU, cadastrée section BH 0203, afin de permettre l'extension du trottoir.

Le conseil avait donné son accord par délibération en septembre 2021. La parcelle concernée est référencée BH364 et la superficie est de 21m2 (issue de la division de la BH203 en 363 et 364). Madame le Maire demande au Conseil Municipal que la Commune prenne en charge les frais de géomètre, les frais de reconstruction du mur de clôture ainsi que les frais d'acte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la proposition de Madame le Maire à accepter la parcelle BH364 à titre gratuit et que la commune prenne à sa charge les frais d'acte, de géomètre et la clôture.

AUTORISE la cession

DONNE pouvoir à Madame le Maire pour poursuivre la présente délibération et de signer tout acte s'y rapportant auprès de Maître FLEURET.

ETUDE DE DEVIS

PROXI – DIAGNOSTIC AMIANTE ET DPE

Madame Le Maire informe le conseil que pour le renouvellement du bail du magasin PROXI, il est nécessaire de faire un diagnostic amiante et DPE. La commune a reçu trois devis.

	AMIANTE	DPE
APAVE	625€ HT	Pas d'offre
MESNIL SYSTEM	278.33 HT	
DIAGMANTER	458.33 HT	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de retenir l'entreprise MESNIL SYSTEM pour un montant de 278.33€ HT (soit 334€ TTC)

AUTORISE Madame le Maire à passer la commande auprès de ladite entreprise et à régler la dépense correspondante.

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ET DES DECISIONS DU MAIRE**REGISTRE D'ETAT-CIVIL : RELIURE 2011-2020**

Madame le Maire informe le conseil que les registres d'état civil doivent être reliés tous les dix ans. Des devis ont été demandés pour la reliure de 2011-2020. Deux entreprises ont répondu :

« Atelier de reliure » de Cherbourg : collationnage, surjetage, couture, renfort, couverture en ½ cuir, dorure pour un coût de 185€ HT auquel il faut rajouter le forfait transport (2A/R) pour 90€ HT pour un délai de 15-20 jours.

« L'eure de la reliure » de La Capelle Harend (27) : ½ cuir noir, papier marbré, feuilles de garde, dorure sur le dos pour un coût de 141€ HT pour un délai de 4 semaines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de retenir l'entreprise « Atelier de Reliure » pour un coût de 185€ HT (+90€HT pour le transport)

AUTORISE Madame le Maire à passer la commande auprès de ladite entreprise et à régler la dépense correspondante.

CONSULTATION POUR LES PRODUITS D'ENTRETIEN 2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que chaque année, il est procédé à une consultation pour les produits d'entretien auprès de deux entreprises ; une seule a répondu.

Les résultats de cette consultation pour 2023 sont les suivants :

	TLD PRO
MAIRIE	6 097.89 €
CAMPING	1 708,67 €
TOTAL TTC	7 806,56 €

Madame le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise TLD PRO pour un montant annuel estimé à 6097.89€ TTC pour les services communaux et de 1708.67€ TTC pour le camping.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise TLD PRO de Tirepied pour les fournitures administratives et produits entretien pour 2023.

AUTORISE Madame le Maire à signer les devis présentés et à régler les dépenses afférentes :

- de 6097.89€ TTC qui sera inscrite au 60 631 du BP de la Commune 2022
- ainsi que celle de 1708.67€ TTC qui sera inscrite au 6063 du BP du Camping 2023.

CONSULTATION POUR LES FOURNITURES ADMINISTRATIVES 2023

Madame le Maire rappelle au conseil que chaque année, il est procédé à une consultation pour les fournitures administratives.

Les résultats de cette consultation pour 2023 sont les suivants :

	OCEP BUREAUTIQUE	BUREAU OUEST	OLG BURO
MAIRIE	4 982,69 € TTC	5 350,49 € TTC	6 178,60 € TTC
CAMPING	885,37 € TTC	902,09 € TTC	941,28 € TTC
TOTAL TTC	5 868,06 € TTC	6 252,58 € TTC	7 119,88 € TTC

Madame le Maire propose de retenir l'offre de OCEP BUREAUTIQUE pour un montant annuel estimé à 4982.69€ TTC pour les services communaux et de 885.37€ TTC pour le camping.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE de retenir les offres de l'entreprise OCEP BUREAUTIQUE pour 885.37€ TTC pour le camping et 4982.69€ TTC pour la mairie,

AUTORISE Madame le Maire à signer les devis présentés et à régler la dépense afférente qui sera inscrite au 6064 du BP commune 2023, puis au 6064 du BP du Camping 2023.

COMMUNICATIONS :

Recensement sur la commune du 19 janvier au 18 février 2023.

Une réunion de concertation intitulée « La mer avance, prêts à agir » est proposée aux habitants de la commune. Elle aura lieu les 17/01/23 et 30/03/23 à 18h00 à la salle polyvalente de Pirou Plage.

QUESTIONS DIVERSES

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI, il nous est demandé de répertorier les changements de destination qui pourraient être envisagés pour les bâtiments actuellement implantés en zone agricole ou naturelle. L'ensemble du conseil municipal s'accorde sur le principe que tout bâtiment implanté en zone agricole ou naturelle doit pouvoir potentiellement changer de destination selon le souhait de son propriétaire dans la mesure où celui-ci répond aux critères suivants :

- Accès au bâtiment conforme aux exigences réglementaires
- Présence des réseaux (eau, électricité) à proximité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21 h 04

DCM 01/CM01 : CAMPING « LE CLOS MARIN » : ATTRIBUTION ET SIGNATURE DU MARCHE : BUDGET CAMPING

DCM 02/CM01 : LOGICIEL DE PAIEMENT « PAY ZEN » : BUDGET CAMPING

DCM 03/CM01 : MISE EN PLACE DE 6 BORNES ELECTRIQUES POUR MOBIL-HOMES : BUDGET CAMPING

DCM 04/CM01 : PARKING « LA RIVERIE » : CLOTURE

DCM 05/CM01 PROTECTION JURIDIQUE – AMENAGEMENT DU PARC : AVENANT ACCORD

DCM 06/CM01 : FOURNITURE ENSEIGNE ET DEUX PLAQUES ALU : LE PARC

DCM 07/CM01 : CESSION DE TERRAIN : BH0203

DCM 08/CM01 : PROXI – DIAGNOSTIC AMIANTE ET DPE

DCM 09/CM01 : CONSULTATION POUR LES PRODUITS D'ENTRETIEN 2023

DCM 10/CM01 : CONSULTATION POUR LES FOURNITURES ADMINISTRATIVES 2023

Mme LEFORESTIER Noëlle,
Maire

Mme SOHIER Stéphanie
Secrétaire de séance